

Avis publics



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022, 19 H

**Complexe aquatique de Rosemont
6150, 9^e Avenue, 2^e étage**

AVIS PUBLIC est donné que la séance ordinaire du mardi 1^{er} novembre 2022 à 19 h se tiendra exceptionnellement au complexe aquatique de Rosemont, situé au 6150, 9^e Avenue, en la Ville de Montréal.

Les citoyennes et les citoyens pourront également suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé.

Les personnes qui le souhaitent peuvent transmettre leurs questions sur tout sujet qui les préoccupe relativement à leur quartier ou à l'administration municipale ou émettre des commentaires concernant les sujets inscrits à l'ordre du jour, à l'aide du formulaire en ligne prévu à cette fin, avant 18 h 45 le soir de la séance.

La webdiffusion et le formulaire en ligne sont accessibles à partir du lien suivant :
<https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-darrondissement-de-rosemont-la-petite-patrie>

Fait à Montréal, ce 28 octobre 2022.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 28 octobre 2022.

Fait à Montréal, ce 28 octobre 2022.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie